

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT
DU NYONG ET MFOUMOU

COMMUNE D'AKONOLINGA



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

CENTER REGIONAL
DELEGATION

NYONG AND MFOUMOU
DIVISION

AKONOLINGA COUNCIL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° **06** AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2026
DU **20 FEV 2026** POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION DE LA TRIBUNE DE LA PLACE
DE FETES DE LA VILLE D'AKONOLINGA EN PROCEDURE D'URGENCE, DANS LA COMMUNE
D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE

1-OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la Commune d'Akonolinga, Autorité Contractante, lance, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction de la tribune de la place de fêtes de la ville d'Akonolinga en procédure d'urgence, dans la commune d'Akonolinga, département du Nyong et Mfoumou, Région du centre

2-CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser portent sur :

- ◆ Les travaux préparatoires ;
- ◆ Les terrassements ;
- ◆ Les fondations ;
- ◆ Les maçonneries et élévation ;
- ◆ La charpente - la couverture et le plafond ;
- ◆ Les menuiseries bois et métalliques ;
- ◆ L'électricité ;
- ◆ La peinture ;

3- Délai de mobilisation de l'entreprise pour l'exécution de la commande le délai de mobilisation de l'entreprise prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour entamer la réalisation des travaux, dans le cadre du présent appel d'offres à la suite d'une commande est de Quatre (4mois) par lot mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations de la commande.

4- ALLOTISSEMENT

Les travaux sont subdivisés en un (01) lot:

5-COUT PREVISIONNEL

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de : Vingt millions (20 000 000) de Francs CFA .

6-PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées dans la collectivité, en territoire camerounais et spécialisées dans le domaine du bâtiment et travaux publics.

7-FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement

Public du MINDHU au titre de l'Exercice 2026, sur les lignes d'imputations budgétaires
N°.....

8- Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est *hors ligne*.

9- Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, établi par un établissement bancaire ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO dont le montant s'élève à d'un montant de Quatre-cent mille (400 000) Francs CFA par lot et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et acquitté à la main, entraînera le rejet pur et simple de l'offres

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du maître d'ouvrage aux heures ouvrables au secrétariat particulier de la mairie, téléphone, Tél 6 55 52 0714, B.P : 38 Akonolinga.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses

<http://www.marchespublics.cmet> <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP

(www.armp.cm) ou sur tout autre moyen

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier peut être obtenu au *service des marches publics ou au secrétariat particulier du Maire*, Tél 6 99 99 99 17, B.P : 38 Akonolinga, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement ou toute autre preuve (prévue par le Maître d'Ouvrage) de versement d'une somme non remboursable de

30 000 Francs CFA Trente mille, payable à la recette municipale d'Akonolinga contre quittance

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. Remise des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie d'Akonolinga, au plus tard le 26/03/2026 à 12Heures et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 02/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2026 DU..... POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION DE LA TRIBUNE DE LA PLACE DE FETES DE LA VILLE D'AKONOLINGA EN PROCEDURE D'URGENCE, DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

13-RECEVABILITE DES OFFRES

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'Autorité compétente des administrations concernées conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

14-OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis se fera en un temps dans la Salle des Actes de la Mairie d'Akonolinga le 26/03/2026, à 13 heures précises, par la Commission interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou par une personne de leur choix dûment mandatée.

15-CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

15-1 Critères éliminatoires

- ✦ *de l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis;*
- ✦ *de la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;*
- ✦ *des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;*
- ✦ *du non-respect des critères essentiels renvoyant au seuil de qualification des offres techniques);*
- ✦ *de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;*
- ✦ *de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;*
- ✦ *de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;*
- ✦ *L'absence de la Catégorisation ;*
- ✦ *L'absence de la caution CDEC*

15.2 Critères essentiels :

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur:

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- 1) Les références de l'Entreprise ;
- 2) L'expérience de la ressource humaine de l'entreprise ;
- 3) Le matériel et les équipements essentiels ;
- 4) La capacité financière de l'Entreprise ;
- 5) Le rapport de visite de site cosignée par le Maître d'Ouvrage et l'entreprise ;
- 6) La méthodologie d'exécution des travaux ;

16. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire dont:

- 1- L'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- L'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 7/10 ;
- 3- L'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO, du sous-détail des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins-disante ;

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat particulier du Maire ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, ou tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage.

19. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

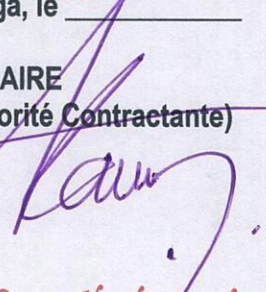
Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, ou faits de mauvaises pratiques bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics(MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48,

AMPLIATIONS :

- ✓ PREFET/NM ;
- ✓ ARMP (POUR INSERTION AU JDM) ;
- ✓ DDMINMAP/NM ;
- ✓ PDT/CIPM-AKGA ;
- ✓ AFFICHAGE ;
- ✓ CHRONO/ARCHIVES.

Akonolinga, le **20 FEV 2026**

 **LE MAIRE**
(Autorité Contractante)



Hon. P. Georges Akamba Assembé
Diplom Betriebswirt
Chevalier de l'Ordre de la Valeur

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT
DU NYONG ET MFOUMOU

COMMUNE D'AKONOLINGA



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

CENTER REGIONAL DELEGATION

NYONG AND MFOUMOU DIVISION

AKONOLINGA COUNCIL

NOTICE OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERS ~~26~~ **20 FEB 2026** /ONIT/C-AKGA/SG/ITB/2026 OF..... FOR THE CONSTRUCTION WORKS OF A BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS AT EP FANG-SSO, EP BIDJONG, AND EP ANDOMO-YEBAMA, UNDER EMERGENCY PROCEDURE, IN AKONOLINGA COUNCIL, NYONG AND MFOUMOU DIVISION, CENTRE REGION.

1. SUBJECT OF THE INVITATION TO TENDER

The Mayor of Akonolinga Council, Contracting Authority, hereby launches an Open National Invitation to Tender under emergency procedure for the construction of a block of two classrooms at:

- EP FANG-SSO (Lot 1).
- EP BIDJONG (Lot 2).
- EP ANDOMO-YEBAMA (Lot 3).

2. CONSISTENCE OF WORKS

The works include:

- Preparatory works.
- Earthworks.
- Foundations.
- Masonry and elevation.
- Carpentry - roofing and ceiling.
- Wood and metal joinery.
- Electricity and Painting.
- Construction of the platform and external works (VRD).

3. EXECUTION DEADLINE

The mobilization period for the company to start works following an order is four (4) months per lot. This period runs from the date of notification of the service order to start.

4. ALLOTMENT

The works are divided into three (03) lots:

- LOT 1: Construction of two classrooms at EP FANG-SSO.
- LOT 2: Construction of two classrooms at EP BIDJONG.
- LOT 3: Construction of two classrooms at EP ANDOMO-YEBAMA.

5. ESTIMATED COST

The estimated cost following prior studies is Twenty-two million (22,000,000) CFA Francs per lot.

6. PARTICIPATION AND ORIGIN

Participation is open to companies located within the community or in Cameroonian territory, specialized in building and public works.

7. FINANCING

8. SUBMISSION METHOD

The chosen submission mode is offline.

9. BID BOND

Each bidder must include a bid bond of Four hundred and forty thousand (440,000) CFA Francs per lot. It must be established by a financial institution authorized by the Ministry of Finance and be valid for thirty (30) days beyond the original bid validity date.

10. CONSULTATION OF TENDER FILE

The physical file can be consulted free of charge at the Private Secretariat of the Mayor (Tel: 6 55 52 07 14). It is also available online via COLEPS (<http://www.marchespublics.cm>) or the ARMP website.

11. ACQUISITION OF TENDER FILE

The file can be obtained at the Public Contracts Service or the Mayor's Private Secretariat upon publication of this notice, against a non-refundable payment of 40,000 CFA Francs payable to the Akonolinga Municipal Treasury.

12. SUBMISSION OF BIDS

Bids must be written in French or English in seven (07) copies (1 original and 6 copies). They must arrive at the Akonolinga Council no later than 26/03/ 2026, date and must be marked:

"OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER UNDER EMERGENCY PROCEDURE N° 02/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2026... TO BE OPENED ONLY DURING THE BID-OPENING SESSION".

13. OPENING OF BIDS

The opening of bids will take place in a single phase at the Akonolinga Council Office on February 26/03/ 2026, at 1:00 PM.

14. EVALUATION CRITERIA

Eliminatory Criteria include:

- Absence of a bid bond at the opening.
- Failure to produce a conforming administrative document within 48 hours after opening.
- False declarations or falsified documents.
- Non-compliance with essential criteria (qualification threshold).
- Absence of a quantified unit price in the financial offer.
- Absence of own minimum equipment (concrete mixer).

Essential Criteria include:

- Company references and human resource experience.
- Essential equipment and financial capacity.
- Site visit report co-signed by the Mayor.
- Execution methodology.

15. EVALUATION CRITERIA

* Eliminatory Criteria: Absence of bid bond, false declarations, missing unit price in the financial offer, or lack of essential equipment (concrete mixer).

* Essential Criteria: Company references, human resource experience, methodology, and financial capacity.

16. AWARD

The jobbing order will be awarded to the bidder with the lowest-priced conforming offer that scores at least 7/10 in the technical evaluation. No bidder may be awarded more than one (01) lot.

capacity.

16. AWARD

The jobbing order will be awarded to the bidder with the lowest-priced conforming offer that scores at least 7/10 in the technical evaluation. No bidder may be awarded more than one (01) lot.

17. VALIDITY OF OFFERS

Bidders remain bound by their offers for 90 days from the submission deadline.

18. FURTHER INFORMATION

Additional information can be obtained at the Mayor's Private Secretariat or online via the COLEPS platform.

19. Fight Against Corruption

To report any act of corruption, please call CONAC at 1517 or MINMAP at (+237) 673 20 57 25 / 699 37 07 48. Akonolinga, dated 699 99 99 17 THE MAYOR (Contracting Authority)

AMPLIFICATIONS:

- | PREFET/NM;
- | ARMP (FOR INSERTION IN JDM);
- | DDMINMAP/NM;
- | PDT/CIPM-AKGA;
- | DISPLAY;
- | CHRONOGRAPH/ARCHIVES.

Akonolinga, the
THE MAYOR
(Contracting Authority)



20 FEB 2026

Stéphen P. Georges Akamba Assem
Diplom Betriebswirt
Chevalier de l'Ordre de la Valeur